



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

universités

Question au Gouvernement n° 2597

Texte de la question

## BLOCAGE DES UNIVERSITES

M. le président. La parole est à Mme Geneviève Colot, pour le groupe de l'UMP.

Mme Geneviève Colot. Monsieur le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, quinze universités sur quatre-vingt-quatre sont actuellement fermées.

M. Maxime Gremetz. Bien plus !

Mme Geneviève Colot. Des groupuscules extrémistes souvent incontrôlés aggravent la situation. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.*) Des affrontements violents ont lieu et des blessés sont à déplorer. Il convient de saluer le sang-froid et la maîtrise dont font preuve les forces de l'ordre. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Monsieur le ministre, une nouvelle fois, la liberté du plus grand nombre est bafouée, la démocratie niée. Dans certaines assemblées générales, le vote à main levée est imposé et le vote à bulletin secret refusé.

Plusieurs députés du groupe des député e s communistes et républicains. La belle affaire !

Un député du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. C'est la démocratie de gauche !

Mme Geneviève Colot. Les locaux sont bloqués, inaccessibles à ceux qui veulent continuer de travailler. C'est donner raison à la violence !

M. François Liberti. Elle vient de vous, la violence !

Mme Geneviève Colot. En Essonne, des manifestations spontanées d'étudiants qui souhaitent suivre leurs cours ont lieu, soutenues par un grand nombre d'élus de votre majorité réunis en comité.

Monsieur le ministre, que comptez-vous faire pour que nos jeunes qui veulent travailler puissent le faire, pour que leurs droits soient reconnus et que la démocratie soit défendue ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche.

M. François Goulard, *ministre délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche*. Madame la députée, à ce jour, quinze de nos quatre-vingt-quatre universités sont en effet bloquées, souvent par une minorité, et une trentaine sont partiellement perturbées. C'est dire, mesdames et messieurs les députés, que la majorité des locaux universitaires est accessible aux étudiants qui souhaitent travailler.

M. Maxime Gremetz. Tout va bien ! Il ne se passe rien !

M. le ministre délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche. Aujourd'hui, une majorité d'étudiants sont au travail, parce qu'ils en ont décidé ainsi ! (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.*) Une immense majorité des présidents d'université, quant à eux, font en sorte que la liberté d'étudier soit assurée et je rends hommage à leur esprit de responsabilité. Ils savent, en effet, qu'une formation de qualité est le plus sûr moyen d'accéder à l'emploi et nous travaillons d'ailleurs ensemble depuis des mois à améliorer les formations universitaires, ce qui constitue, comme le CPE, un enjeu essentiel en termes d'accès à l'emploi. Encore faut-il que les étudiants puissent travailler comme ils le souhaitent.

Cet appel à la responsabilité que vous lancez, madame la députée, cet appel au respect de la liberté d'autrui et au respect de l'intérêt des étudiants, nous le lançons avec vous ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

## Données clés

**Auteur** : [Mme Geneviève Colot](#)

**Circonscription** : Essonne (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 2597

**Rubrique** : Enseignement supérieur

**Ministère interrogé** : enseignement supérieur et recherche

**Ministère attributaire** : enseignement supérieur et recherche

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 16 mars 2006

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 16 mars 2006